



Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 12/09/2018 20h00 salle Jean Carmet, Mûrs-Erigné

Présents :

Élus : Mr Normandin (Vice Président CCLLA), Mme Favry (membre de droit, adjointe à la culture, mairie de Mûrs Érigné), Mme Nouvellon (membre de droit, mairie de Mûrs érigné), Mr Prono (maire-délégué de Juigné sur Loire, commune des Garennes sur Loire)

Adhérents : 45 personnes signataires.

Membres du CA : Gilles Briodeau, Christophe Lézé, Annie Prono, Corinne Beaumont, Isabelle Desportes, Vincent de Paul Humeau, Emilie Belamy, Sylvain Genouvrier

Membres du corps professoral et Direction de l'école : Marie Rochefort, Gaétan Robin, Elisabeth Sudolski, Eric Pansini, Séverine Vidal, Jean-François Désiré, Franck Durand, Christophe Malinge, Anita Rannou, Céliane Xavier.

Excusés ou absents:

Élus et membres des entités partenaires: Mr Schmitter (Président CCLLA), Mr Lebel (CCLLA), Mr Pavillon (conseiller départemental), Mme Guglielmi (conseiller départemental), Mr Colas (membre de droit, maire Soulaines sur Aubance), Mme Chevalier (référente culture, musique à la CCLLA), Mr Fallempein (membre de droit, CCLLA), Mr Coiffard (maire Mûrs Erigné), Mr Arluison (maire des Garennes sur Loire), Mme Hervé (maire-déléguée St Jean des Mauvrets), Mme Jamois (membre de droit, les Garennes sur Loire), Mr Boulouard (resp. service culture, département de Maine et Loire), Mr Lebel (resp groupe travail culture et musique CCLLA)

Membres du CA : Philippe Hédér, Bénédicte Petiteau, Céline Brenon, Laetitia Grossi,

Membres du corps professoral : Guillaume Rossard, Olivier Gervais, Katia Roullier Barbier

Autres partenaires invités: Mr Picard, école de musique de Brissac, Mr Bureau, école de Chalennes, Bertrand Loiseau, école de Beaulieu

Rédacteur: A.Prono

- **En introduction**, la Présidente d'AccorDance, Mme Prono, remercie chacun pour sa présence, notamment les élus qui assistent à cette AGO.

Elle restitue Accordance dans son contexte:

- Fusion sept 2016 entre les écoles de musique et danse de Mûrs Érigné et Juigné sur Loire.
- Une école ancrée sur 2 sites d'enseignement (Mûrs -Érigné et Juigné sur Loire (commune des Garennes sur Loire)
- Une école ancrée géographiquement sur 2 collectivités de territoire (la CCLLA et la communauté urbaine)
- Une école en convention avec 5 partenaires financiers (le Département, la CCLLA, les mairies de Mûrs, des Garennes sur Loire et de Soulaines sur Aubance)

- Une école qui présente la richesse d'enseigner musique ET danse: à ce titre, elle a été reconnue comme Pôle Ressource par le Département. Sa mission est de porter des projets culturels multiformes (musique, danse, théâtre) à l'échelle du territoire de la com com CCLLA.

Ces soutiens sont pour Accordance des signes forts qui nous permettent d'envisager l'avenir avec une relative sérénité.

1. Bilan moral

- **Marie Rochefort, Directrice de l'école, présente le bilan d'activités 2017/2018, et les projets 2018/2019**

→Nous en retenons les éléments suivants pour les activités 2017/2018 :

- Bon bilan des inscriptions pour cette année écoulée : 323 familles, 395 élèves (204 musiciens, 206 danseurs, et 15 enfants musique +danse)
- Une équipe forte de 24 professeurs
- Une année 2017/2018 riche en événements musique et danse, notamment:
 - Projet autour de l'orgue de barbarie
 - Spectacle musical en partenariat avec l'association Djeli's
 - concerts de fin d'année
 - Danse et Musique vivante (Galas de danse de Mûrs et des Garennes sur Loire, en juin)

→Pour l'année à venir, un projet phare est annoncé (inter école sur le territoire):

- projet "Maestro" (pièce de théâtre "El Sistema", inspirée d'une histoire vraie du Vénézuéla, roman jeune public. El Sistema désigne aujourd'hui un système qui propose une méthode d'apprentissage alternative de la musique. Celle- ci permet une intégration sociale de jeunes défavorisés. Le but est pour nous de construire un orchestre à cordes éphémère sur le territoire. Projet en partenariat avec des comédiens du théâtre du Bocage (Bressuire)

... à suivre!

2. Bilan financier

- **V de Paul Humeau, trésorier-adjoint, présente le bilan financier de cette 2ème année de vie d'Accordance**

Il souligne que les familles cotisent à hauteur d'environ 56% du budget global, tandis que les subventions représentent 38 % de ce même budget. Nous notons que les "charges de personnel" représentent à elles seules 92% des dépenses.

Le solde annuel 2017/2018 est négatif, à hauteur de 4198 euros, en lien avec un départ en retraite générant le versement d'une prime conséquente, et divers investissements en matériel.

- ***En ce qui concerne le budget prévisionnel 2018/2019:***

→Ce budget a été élaboré à partir des données en lien avec le volume des inscriptions réalisées début septembre. Il doit être considéré comme une première approche : des familles continuent de s'inscrire, généralement jusqu'à la fin du mois de sept.

*Devant la charge administrative sans cesse croissante, nous nous sommes décidés cette année à pérenniser l'emploi d'aide administrative sur la saison complète, à hauteur de 4 h par semaine. Elle travaillera tous les samedis matins, de 9h à 13h, et assurera un accueil pour les familles (site de Mûrs Érigné).

Nous avons estimé cet emploi à 4800 euros annuel.

*Comme l'an dernier, au vu des inscriptions réalisées début septembre, nous constatons que l'effet des tarifs selon le QF CAF induit du "manque à gagner". Cette 1ère approche demandera à être affinée. Ceci étant, nous ne reviendrons pas en arrière, car nous estimons que cette pratique de tarif selon le QF facilite indéniablement l'accès à la musique pour les familles moins aisées.

Nous notons que la com com a un plan de financement croissant sur les 5 années à venir, qui reste toutefois à valider au niveau du conseil communautaire (fin 2018): cette montée en puissance de l'aide de la com com est la bienvenue!!

Elle va nous permettre de "nous mettre à niveau" au niveau de notre structure (logiciel informatique i muse: projet en cours, mais aussi un logiciel pour sécuriser notre comptabilité)

Il est prévu, dans les années à venir, de se pencher sur la question des tarifs au sein des 4 écoles de musique de la CCLLA, et de viser à une harmonisation de ceux-ci..

Notre budget prévisionnel 2018/2019 est présenté ce jour à l'équilibre.

Par ailleurs, nous soulignons que les bénévoles assurent une large contribution à la bonne marche d'Accordance: le volume annuel est en effet estimé à 1500 heures, soit 20 900 euros.

- ***Approbation des bilans, moral et financier?***

→Validation à l'unanimité par les votants.

3. Présentation des membres du conseil d'administration et appel à candidatures nouvelles.

- Conseil d'administration actuel pour AccorDance 2017 2018:
 - Présidente : A.Prono
 - Trésorier : Gilles Briodeau
 - Trésoriers adjoints : Vincent de Paul Humeau et Christophe Lézé
 - Secrétaire : Céline Brenon
 - Secrétaire adjointe : Isabelle Desportes

- Responsables danse : Laetitia Grossi et Emilie Belamy
- Responsable technique : Philippe Hédier et Sylvain Genouvrier
- Membres : Corinne Beaumont, Matthieu Hédier, Bénédicte Petiteau, Karine Boulineau-Rivière, Natalia Bellego.

► **Membres sortants ?**

- Céline Brenon et Philippe Hédier demandent à rester, mais "à distance".(Céline ok pour continuer les mailings et la page facebook, Philippe ok pour gestion du matériel)
- Sylvain Genouvrier? à voir selon ses nouveaux horaires de travail

► **Membres entrants ?**

Un appel est fait à l'assemblée..

Nous avons "besoin" de personnes pouvant s'impliquer même ponctuellement dans la vie de l'école.

Plus particulièrement recherché en compétence: comptabilité.., secrétariat.

Les élections pour le nouveau bureau se dérouleront lors du prochain CA LE LUNDI 24 SEPTEMBRE à 19H, dans les locaux de l'école de musique et danse de Mûrs Éigné.

Les nouveaux bénévoles potentiels sont invités à se faire connaître.

► Les "membres de droit" (représentants des entités partenaires) : pour mémoire, les membres de droit sont les suivants, au sein de l'école Accordance:

- Pour la com com: Mr Fallempin
- Pour la mairie de Mûrs: Mme Favry et Mme Nouvellon
- Pour la mairie des Garennes sur Loire: Mme Jamois
- Pour la mairie de Soullaines sur Aubance: Mr Colas

Δ *Composition du nouveau bureau et CA (suite à élections faites au CA du 24 09 2018)*

- Présidente: Annie Prono
- Trésoriers: Gilles Briodeau et Vincent de Paul Humeau
- Secrétaires: Emilie Belamy et Isabelle Deportes
- Responsables danse: Emilie Belamy et Laetitia Grossi
- Référente communication (mailing, facebook): Céline Brenon
- Référente organisation festivités: Corinne Beaumont
- Référents techniques: Sylvain Genouvrier et Philippe Hédier
- Correspondante OMSCLAS (office municipal Mûrs Éigné Sport, Culture, Loisirs et Action Sociale): Emilie Belamy

4. Intervention des élus présents

► **Mr Prono**, maire-délégué, Juigné sur Loire :

Mr Prono remercie l'équipe pour le travail fourni. Il donne quelques éléments complémentaires dans le domaine du projet de reconstruction des salles des Cordiers, replaçant bien ce projet dans une réflexion globale "projet culturel des Garennes sur Loire". Le projet avance, lentement mais sûrement..

Compter un lancement des travaux en début 2020

► **Mme Favry**, adjointe à la culture à la mairie de Mûrs Érigné :

Mme Favry remercie Accordance pour son rayonnement sur le territoire. Elle exprime sa satisfaction de voir un tel partenariat mis en place entre AccorDance et la programmation culturelle de Mûrs Érigné.

► **Mr Normandin**, Vice Président CCLLA:

Mr Normandin souligne la qualité du programme d'Accordance. Il précise comment est structurée la réflexion sur les futures prises en charges de compétences (ou pas) au sein de la nouvelle com com.

Les réflexions sont en cours. Il faut se donner du temps avant de prendre des décisions, et les prendre en intégrant les impacts qu'elles auront sur les partenaires communautaires.

Au cours de son exposé, Mme Rochefort a présenté les professeurs présents aux parents.

Mme Prono les remercie d'être présents ce soir. Ce temps de rencontre est un temps fort dans l'année. Il est important pour les familles de faire connaissance avec le groupe des professionnels à qui ils confient leurs enfants tout au long de l'année.

Un verre de l'amitié clôture cette assemblée générale